



HONORAIRES DE NEGOCIATION

Au 01 septembre 2021

TRANSACTION

Prix de vente supérieur à 1 000 000€	5% T.T.C.
Prix de vente de 400 001€ à 1 000 000€	6% T.T.C.
Prix de vente de 200 001€ à 400 000€	7% T.T.C.
Prix de vente inférieur à 200 000€	8% T.T.C. *

* avec un minimum de 5 000€

Pourcentage appliqué sur le prix de vente.

Honoraires à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon le mandat.

LOCAUX COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS

Location :

30% du loyer annuel hors taxes, partagés entre le bailleur et le preneur à parts égales.

Transaction :

Terrain à bâtir : 10% T.T.C. du prix de vente.

Locaux commerciaux et industriels : 12% T.T.C. du prix de vente



S.A.S. Ormes - Siège social : 3, rue Edmond Roger 75015 PARIS

Tél. : 01 45 75 84 20 / Email : contact@ormesimmo.com

Identification Tva : FR93518579487 / R.C.S. Paris 518 579 487

Carte professionnelle "transaction sur immeuble et fonds de commerce" CPI 7501 2018 000 034 905

En cas de délégation de mandat consentie par un autre professionnel de l'immobilier, le barème applicable reste celui du professionnel titulaire du mandat initial.